

Vérification

L'empreinte carbone de l'organisme

OCP S.A.

2-4 Rue Al Abtal, Hay Erraha
20200, Casablanca, Maroc

Sites miniers de Khouribga et Gantour (Benguerir et Yousseoufia),
Plateformes industrielles de Jorf Lasfar et Safi, Phosboucraâ (Boucraâ et Laâyoune)
et Siège OCP à Casablanca

sur la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 a été vérifiée selon les exigences de la norme

ISO 14064-1

June 2019 issue

La vérification a été effectuée selon les directives de l'ISO 14064-3:2020-05. L'inventaire des gaz à effet de serre comprend les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes liées à l'énergie ainsi que les autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3), telles que définies par la norme ISO 14064-1 et GHG Protocol Corporate Standard (voir annexe). **Les émissions (en t CO₂eq ± 2,40 %) :**

	2022	% du total
Scope 1	2,731,463	13%
Scope 2	624,559	3%
Scope 3	17,846,048	84%
Total	21,202,071	100%

L'objectif de la vérification est de garantir une qualité des données avec une assurance raisonnable. Les informations nécessaires ont été clairement reproduites dans la déclaration d'émission «Synthèse de l'inventaire des émissions de Gaz à Effet de Serre, Année 2022» du 28.06.2023, avec une assurance et précision raisonnable sur la base des hypothèses et des données historiques ainsi que des limites du système pertinentes.

En se basant sur les procédés et procédures appliqués, la déclaration des gaz à effet de serre est essentiellement correcte et est une représentation factuelle des données et informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre, et a été établie selon la norme internationale pour la détermination quantitative, la surveillance et la déclaration des gaz à effet de serre, et selon d'autres normes ou pratiques nationales applicables.

La base de la vérification est le rapport d'audit numéro C-23-11563.

Berlin, le 29/06/2023

Prof. Dr.-Ing. Jan Uwe Lieback
Directeur général

Andreas Lemke
Responsable du Département Certification



No. C-23-11563

Annexe du document de vérification C-23-11563

Bilan des émissions indirectes de gaz à effet de serre de l'organisation

OCP S.A.

comprennent les domaines suivants:

	Catégorie
3.1	Émissions liées au transport et à la distribution des marchandises en amont
3.2	Émissions dues au transport et à la distribution en aval de marchandises
3.3	Émissions provenant des déplacements domicile-travail
3.5	Émissions liées aux voyages d'affaires
4.1	Émissions provenant des marchandises achetées
4.2	Émissions de biens d'équipement
4.3	Émissions provenant de l'élimination des déchets solides et liquides
4.5	Émissions liées à l'utilisation de services qui ne sont pas décrits dans l'une des sous-catégories ci-dessus (conseil, nettoyage, entretien, distribution du courrier, banque, etc.)
5.1	Émissions liées à la phase d'utilisation du produit
5.4	Émissions liées aux investissements

Berlin, 29/06/2023



Prof. Dr.-Ing. Jan Uwe

Directeur général



Andreas Lemke

Responsable du Département Certification